

04-01-02 - Rapport Déchets 2006

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1411-13, L.2313-1, L. 2224-5 et L. 5211-39 ;
- Vu l'avis du comité des finances locales en date du 9 novembre 1999 ;
- Vu le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ;

Exposé :

La synthèse du rapport permet de mettre en évidence les éléments suivants :

⇒ORDURES MENAGERES (O.M.) : tonnage stabilisé

Tonnage = 3 229,34 tonnes **contre 3.329,55 tonnes en 2005 pour une population identique de 13.045 habitants, soit un ratio de 247,55 Kg / Hab (247,57 Kg/Hab. en 2005) ; le tonnage des OM s'est stabilisé.**

⇒PRODUITS COLLECTES EN APPORT VOLONTAIRE DANS LES CONTENEURS ET SITES COMMUNAUX. : tonnage stabilisé

Tonnage = 2.397,37 tonnes **contre 2.391,44 tonnes en 2005 soit 5,93 tonnes de plus pour la même population de 13.045 hab., soit un ratio de 183 ,78 Kg / Hab (183.32 Kg / Hab en 2005)**

⇒LES PRODUITS COLLECTES EN APPORT VOLONTAIRE DANS LES DECHETTERIES INTERCOMMUNALES : + 7,24 kg par habitant

Tonnage = 4.484,73 tonnes **contre 4.365,22 tonnes en 2005 soit 119,51 tonnes de plus pour une population identique (16.497 habitants comprenant Bartenheim), soit un ratio de 271,85 Kg / Hab (264,61 Kg / Hab en 2005)**

Le tonnage collecté en déchetterie augmente de 2,7 % correspondant à 7,24 kg par habitant

Remarques :

Déchets verts : le tonnage « sites communaux + déchetterie » se stabilise voir baisse légèrement – 0,61% ; en 2005 le tonnage déchets verts avait augmenté de 32 % par rapport à 2004 suite à l'ouverture des sites communaux.

⇒ coût total de la collecte et du traitement des Déchets :

Pour apporter des précisions complémentaires par rapport au document remis par courrier,

l'augmentation du coût de fonctionnement est de 3,95% par rapport à 2005 résultant

**de l'augmentation du tonnage collecté en déchetteries
de la baisse d'aide Eco emballage sur le papier carton
de la formule de révision de prix et
de l'augmentation de la rémunération des plastiques.**

et de 5,58% en prenant en considération le coût net d'acquisition des bornes à verre.

« Trier ses déchets est de plus en plus intéressant, les valoriser à travers l'apport en déchetterie ou les bornes d'apport volontaire dans les communes coûte moins cher que de les laisser dans la poubelle des ménages. »

Il est proposé au Conseil de Communauté,

D'approuver le rapport joint en annexe pour l'année 2006 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets

D'habiliter Monsieur le Président à signer le rapport précité.



**Communauté de Communes
Du Pays de Sierentz**

Rapport Déchets

2006

SOMMAIRE

	Pages
Chapitre I : La nature des services	1
1. Les services pour les ordures ménagères traitées en porte à porte	1
1.1. La collecte	1
1.2. Le traitement	1
2. Les services pour les apports volontaires dans les bornes et sites communaux	1
2.1. La collecte	1
2.2. Le traitement	1
3. Les services pour les apports volontaires dans les déchetteries intercommunales	2
3.1. La collecte	2
3.2. Le traitement	3
Chapitre II : Les indicateurs techniques.	4
1. Le tonnage des ordures ménagères collectées en porte à porte	4
2. Le tonnage des produits collectés dans les bornes et sites communaux	4
3. Le tonnage des produits collectés dans les déchetteries intercommunales	4
4. Le récapitulatif du tonnage des déchets	5
4.1. Répartition du tonnage par type de déchets	5
4.2. Répartition du tonnage par type de déchets et par mode de collecte	5
Chapitre III : Les indicateurs financiers (TTC)	7
1. Le coût des ordures ménagères	7
2. Le coût des apports volontaires dans les bornes et sites communaux	7
2.1. Montant annuel des dépenses et des recettes de la collecte et du traitement par type de matériaux	7
2.2. Montant de l'investissement et du fonctionnement	8

3. Le coût des apports volontaires dans les déchetteries intercommunales	8
3.1. Montant annuel des dépenses et des recettes de la collecte et du traitement par type de matériaux	8
3.2. Montant de l'investissement et du fonctionnement	9
4. Le récapitulatif du coût de la collecte et du traitement	10
4.1. Répartition du coût par type de déchet	10
4.2. Répartition du coût par type de déchet et par mode de collecte	10
4.3. Comparatif du coût par type de déchet et par mode de collecte	11

Chapitre I : La nature des services

La Communauté de Communes du Pays Sierentz (CCPS), exerce la compétence Déchets sous la forme d'une gestion directe.

1. LES SERVICES POUR LES ORDURES MENAGERES

1.1. La collecte

1.1.1 Population concernée

Les 18 communes du canton de Sierentz adhérentes à la Communauté de Communes représentent une population de 13.045 habitants selon le recensement de 1999 et les recensements complémentaires de 2003, 2004 et 2005.

1.1.2 Type de collecte, prestataire et fréquence

Les ordures ménagères sont collectées en porte à porte à travers un marché de prestation de service passé avec la société ECOVIE reprise par la société SITA en Juillet 2004.

La fréquence de la collecte est hebdomadaire.

1.2. Le traitement

Les ordures ménagères sont incinérées dans l'usine de Sausheim. Une convention est passée avec le SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne.

2. LES SERVICES POUR LES APPORTS VOLONTAIRES DANS LES CONTENEURS ET SITES COMMUNAUX.

2.1. La collecte

2.1.1 Population concernée

Les 18 communes du canton de Sierentz adhérentes à la Communauté de Communes représentent une population de 13.045 habitants selon le recensement de 1999 et les recensements complémentaires de 2003, 2004 et 2005.

2.1.2 Type de collecte, prestataires et fréquence

Chacune des 18 communes est munie au minimum d'un site d'apport volontaire comprennent des bornes papier – carton, plastique et verre.

Les bornes d'apport volontaire papiers-cartons et bouteilles plastiques sont collectées une fois par semaine par la société SCHROLL.

Les bornes d'apport volontaire verre sont collectées une fois par semaine pour la société Recycal par la société SITA.

Sept sites d'apport volontaire de déchets verts sont présents sur le territoire. Ils sont situés dans les communes de Helfrantzkirch, Kappelen, Koetzingue, Magstatt-le-Bas, Rantzwiller, Steinbrunn-le-Haut et Wahlbach. L'évacuation des déchets se fait sur demande par l'entreprise Rollinger.

2.2. Le traitement

2.2.1 Les papiers - cartons

Après passage au centre de tri de Schroll les balles de journaux magazines sont traitées chez Matussièrre et Forest à Turckheim, ou chez Kaysersberg Packaing à Kaysersberg, ou par les Papeteries du Rhin à Illzach.

2.2.2 Les bouteilles plastiques:

Après passage au centre de tri de la société Schroll les balles de plastique sont rachetées par VALORPLAST à Puteaux qui le revend à ses clients comme SOREPLA à Neufchâteau pour fabriquer des fibres textiles, des tuyaux etc. - 1 -

2.2.3 Le verre

Le verre est racheté à Recycal par I-O Manufacturing France qui traite avec les Verriers de France.

2.2.4 Les déchets verts

Les déchets verts sont traités par l'entreprise Roellinger sur son site à Dietwiller pour être transformés en compost.

3. LES SERVICES POUR LES APPORTS VOLONTAIRES DANS LES DECHETTERIES INTERCOMMUNALES

3.1. La collecte

3.1.1 Population concernée

Les ménages des 18 communes adhérentes à la CCPS, et la commune de Bartenheim, représentent une population de 16 497 habitants selon le recensement de 1999 et les recensements complémentaires de 2003, 2004 et 2005.

3.1.2 Type de collecte, prestataires et fréquence

La collecte se fait dans deux déchetteries intercommunales : **Bartenheim, Sierentz.**

Horaires d'ouvertures des déchetteries :

Les horaires d'ouvertures ont été établies afin de mettre à la disposition de l'ensemble des ménages de la Communauté de Communes un site de collecte chaque jour de la semaine :

	Bartenheim	Sierentz
Lundi	fermé	14h à 18h
Mardi	14h à 18h	fermé
Mercredi	fermé	14h à 18h
Jeudi	14h à 18h	fermé
Vendredi	14h à 18h	fermé
Samedi	9h à 12 h	8h à 12h
	13h30 à 17h	13h30 à 17h

Pendant les horaires d'hiver la déchetterie de Sierentz est ouverte de 13h30 à 17h

Fréquentation dans les déchetteries intercommunales.

Déchetterie de Sierentz : 25 682 visites (2005 : 26 436)

Déchetterie de Bartenheim : 11 346 visites (2005 : 11 922)

Les marchés pour la collecte des déchets en déchetterie :

Types de déchets en déchetteries	En 2006
----------------------------------	---------

Encombrants	SITA
Papier-Cartons	SITA
Bouteilles plastiques	SITA
Métaux	SITA
Réfrigérateurs congélateurs	SITA
Déchets ménagers spéciaux	LABO SERVICE
Déchets Verts	ROELLINGER
Gravats	ROELLINGER

Par convention :

- ✓ Recycal sous traite la collecte à SITA
- ✓ La SHRRU collecte les piles et les huiles mécaniques.
- ✓ L'entreprise ALSAREC collecte les batteries.
- ✓ Les Services antipollution de l'Est collectent les huiles végétales.
- ✓ L'association Terre des Hommes AL 68 collecte les vieux vêtements.
- ✓ L'association de la Ligue collecte les cartouches d'imprimante usagées.

- 2 -

3.2. Le traitement

3.2.1 Les encombrants non valorisables

Une convention est signée entre la CCPS et le SIVOM de l'agglomération Mulhousienne pour l'incinération des encombrants à l'usine de Sausheim.

3.2.2 Les papiers cartons

Les papiers et journaux sont traités par NROSKE SKOG dans les Vosges et les cartons vers la PAPETERIE DU RHIN à Illzach ou à la PAPETERIE DE KAYSERBERG.

3.2.3 Les métaux et réfrigérateurs

Ils sont traités par l'entreprise CERNAY ENVIRONNEMENT.

3.2.4 Les déchets verts et les gravats

Ils sont traités par l'entreprise Rollinger. Les déchets verts sont transformés en compost.

3.2.5 Les piles et piles boutons

Les piles et piles boutons sont stockées dans des fûts de 200 litres et traitées par COREPILE.

3.2.6 Les batteries

L'acide est traité, le métal est broyé et valorisé par cyclonage (séparation des métaux) dans l'usine de traitement Métal blanc, dans les Ardennes.

3.2.7 Les huiles végétales

Elles sont traitées par l'entreprise Services Antipollution de l'Est pour être incinérées.

3.2.8 Les huiles mécaniques

Elles sont nettoyées, puis reconditionnées pour être réutilisées.

3.2.9 Les bouteilles plastiques

Le plastique est racheté par VALORPLAST à Puteaux qui le revend à ses clients comme SOREPLA à Neufchâteau pour fabriquer des fibres textiles, des tuyaux etc.

3.2.10 Le verre

Le verre est racheté par I-O Manufacturing France qui traite avec les Verriers de France.

3.2.11 Les vêtements

Ils sont traités par l'association TERRE DES HOMMES AL 68 qui travaille en collaboration avec le RELAIS pour être triés et nettoyés en vue d'une redistribution aux plus défavorisés en France ou à l'étranger.

3.2.12 Les cartouches d'encre

Elles sont ramassées gratuitement par la ligue contre le cancer et revalorisées par la société Innotec qui les traite pour revaloriser les différents matériaux qui constituent les cartouches d'encre. Les bénéficiaires vont directement à la ligue contre le cancer.

3.2.13 Les déchets toxiques

Ils sont conditionnés dans des caisses palettes de 650 litres et de 50 litres, stockés dans un endroit adapté, géré par le gardien de la déchetterie. A cet effet, il a suivi une formation dispensée par la société LABO SERVICES de Givors détenteur du marché. Les produits sont triés lors de la réception sur le site, puis collectés par LABO SERVICES, les déchets sont contrôlés et orientés vers le hall déchets toxiques des ménages. Là, ils sont triés, pesés par catégorie et par provenance, puis ils sont orientés vers les filières de traitement interne de LABO SERVICES, en fonction de leur nature et composition chimique.

- 3 -

Chapitre II : Les indicateurs techniques

1. LE TONNAGE DES ORDURES MENAGERES (O.M.) COLLECTEES EN PORTE À PORTE

Tonnage = 3.229,34 tonnes, contre 3.229,55 tonnes en 2005, pour une population de 13.045 habitants soit un ratio de **247,55 Kg / Hab en 2006**.

2. LE TONNAGE DES PRODUITS COLLECTES EN APPORT VOLONTAIRE DANS LES BORNES ET SITES COMMUNAUX

Tonnage = 2.397,37 tonnes, contre 2.391,44 tonnes en 2005, pour une population de 13.045 habitants et un ratio de **183,78 Kg / Hab en 2006**.

2.1 Le papier carton

Tonnage: 456,80 t
Ratio par habitant de 35,02 Kg

2.2 Les bouteilles plastiques

Tonnage: 69,98 t
Ratio par habitant de 5,36 Kg

2.3 Le verre

Tonnage : 638,87 t
Ratio par habitant de 48,97 Kg

Remarque : par défaut le tonnage du verre comprend le tonnage dans les déchetteries intercommunales situées à Bartenheim et Sierentz et dans les bornes communales situées sur la voie publique.

2.4 Les déchets verts

Tonnage : 1.231,72 t
Ratio par habitant de 94,42 Kg

3. LE TONNAGE DES PRODUITS COLLECTES EN APPORT VOLONTAIRE DANS LES DECHETTERIES INTERCOMMUNALES

Tonnage = 4.484,73 tonnes contre 4.365,22 tonnes en 2005 pour une population de 16.497 habitants soit un ratio de **271,85 Kg / Hab**

3.1 Les encombrants non valorisables

Tonnage : 1.518,37 t
Ratio par habitant de 92,04 Kg

Ratio par habitant de 15,14 Kg

3.3 Les bouteilles plastiques

Tonnage: 21,68 t
Ratio par habitant de 1,31 Kg

3.2 Le Papier Carton

Tonnage déchetteries : 249,77 t

3.4 Les métaux

Tonnage : 294,78 t
Ratio par habitant de 17,87 Kg

3.5 Les réfrigérateurs et congélateurs

Tonnage : 25,32 t
Ratio par habitant de 1,53 Kg

3.6 Les déchets toxiques

Tonnage : 17,98 t
Ratio par habitant de 1,09 Kg

3.7 Les déchets verts

Tonnage : 886,10 t
Ratio par habitant de 53,71 Kg

3.8 Les gravats inertes

Tonnage : 1.434,54 t
Ratio par habitant de 86,96 Kg

3.9 Les huiles végétales

Tonnage : 5,8 t
Ratio par habitant de 0,35 Kg

3.10 Les huiles mécaniques

Tonnage : 8,01 t
Ratio par habitant de 0,49 Kg

3.11 Les batteries

Tonnage : 19,98 t
Ratio par habitant de 1,21 Kg

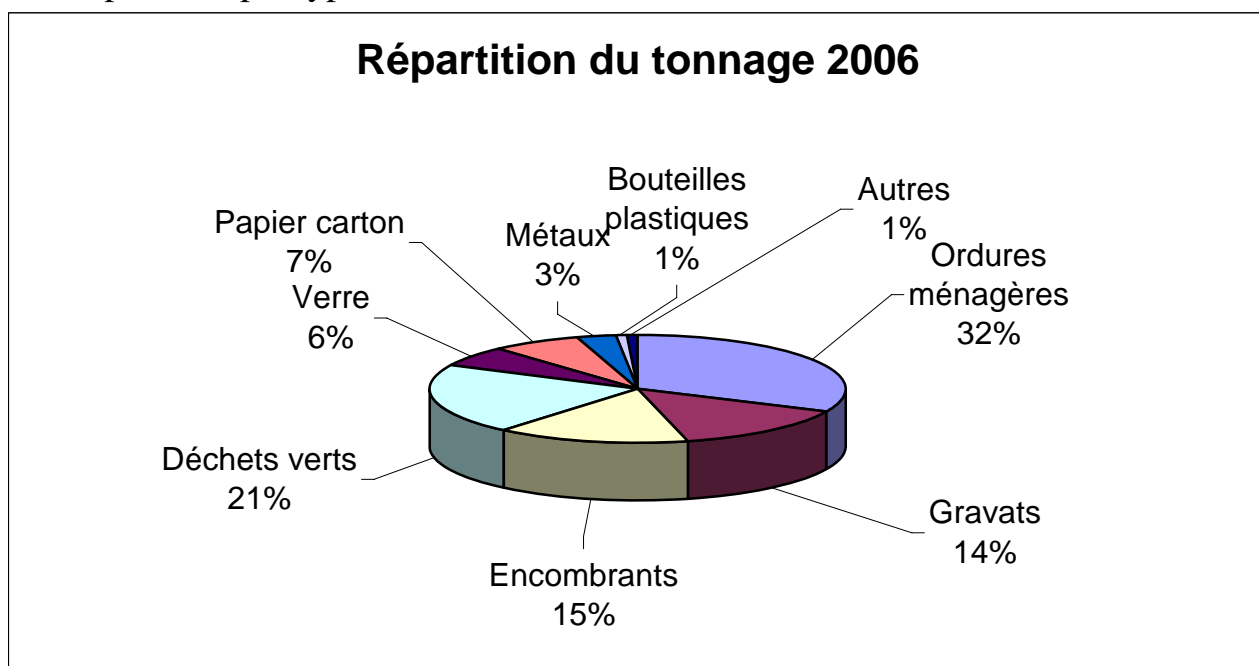
3.12 Les piles et piles boutons

Tonnage : 2,4 t
Ratio par habitant de 0,145 Kg

- 4 -

4. LE RECAPITULATIF DU TONNAGE DES DECHETS :

4.1. Répartition par type de déchets



4.2. Répartition par type de déchets et mode de collecte.

Type de déchets	Déchetteries (t)	Voie publique (t)	Total 2006	Augmentat ion 2006 et 2005 en %	Total 2005
Les ordures ménagères		3 229,34	3 229,34		3 229,55
Les encombrants	1 518,37		1 518,37	+6,96 %	1 412,70
Le papier carton	249,77	456,80	706,57	+3,09 %	684,76
Les bouteilles plastiques	21,68	69,98	91,66	-3,27 %	94,66

Le Verre		638,87	638,87	-1,78 %	650,26
Les métaux	294,78		294,78	-3,93 %	306,38
Les frigos	25,32		25,32	+7,50 %	23,42
Les toxiques	17,98		17,98	-5,62 %	18,99
Les déchets verts	886,10	1 231,72	2 117,82	-0,62 %	2 130,89
Les gravats	1 434,54		1 434,54	+2,51 %	1 398,48
Les huiles végétales	5,80		5,80	+3,45 %	5,60
Les huiles mécaniques	8,01		8,01	+3,37 %	7,74
Les batteries	19,98		19,98	-1,50 %	20,28
Les piles	2,40		2,40	-4,16 %	2,50
TOTAL hors OM	4 484,73	2 397,37	6 882,10		6 756,66
TOTAL global	4 484,73	5 626,71	10 111,44		9 986,21

- 5 -

TONNAGE GLOBAL DES DECHETS :

Ordures ménagères + apports volontaires dans les communes + apport volontaires dans les déchetteries intercommunales

$$3\,229,34 + 2\,397,37 + 4.484,73 = 10.111,44 \text{ tonnes}$$

Remarques :

- Le tonnage des encombrants a nettement augmenté.
- Le tonnage des Ordures Ménagères est resté stable.

Chapitre III : Les Indicateurs financiers (TTC)

1. LE COÛT DES ORDURES MENAGERES

Montant des dépenses 2006

Collecte	211.354,51 €
Traitement, incinération	307.503,34 €
Annnonce légale	<u>1.103,70 €</u>
	519.961,55 €

Montant des recettes 2006 (valorisation énergétique) : - 16.038,92 €

Coût total : 503.922,63 €

Coût de la tonne en porte à porte : 503.922,63 € / 3.229,34 tonnes = 156,05 €/T

Pour information 2005 : 154,05 €/T

2. LE COÛT DES APPORTS VOLONTAIRES DANS LES BORNES ET LES SITES COMMUNAUX

2.1. Montant annuel des dépenses et des recettes de la collecte et du traitement par type de matériaux

2.1.1. Le papier

Coût de la collecte et du traitement en apport communal	62.798,87 €
Recette due au rachat de la matière	- 17.241,90 €
Recette due aux aides Eco-Emballages en apport communal*	- <u>20.133,41 €</u>
Coût total :	25.423,56 €

Coût la tonne de papier en apport communal : 25.423,56 € / 456,80 t = 55,65 €/T

Pour information, en 2005 coût de : 25,09 €/T

La forte augmentation du coût du papier est le résultat conjoint de la diminution des tonnages pris en compte et de la valorisation attachée par Eco-Emballage ; une perte de recette pour la collecte des bornes communales de 10.313,72 €

2.1.2. Le plastique

Coût de la collecte et du traitement en apport communal	43.678,08 €
Recette due au rachat de la matière en apport communal	- 12.061,93 €
Recette due aux aides Eco-Emballages	- <u>58.831,22 €</u>
Solde positif en faveur de la collectivité du à la valorisation / total :	27.215,07 €

Valorisation la tonne de plastique en apport communal : 27.215,07 € / 69,98 t = 388,90 €/T

Pour information, en 2005, la valorisation : 176,73 €/T

Les recettes générées par le rachat de la matière plastique fluctuent de trimestre en trimestre (hausse ou baisse).

2.1.3. Le verre

Coût de la collecte et du traitement	26.171,70 €
Recette due au rachat de la matière	- 14.610,96 €
Recette due aux aides Eco-Emballages	- <u>2.938,80 €</u>
Coût total :	8.621,94 €

Coût de la tonne de verre: 8.621,94 € / 638,87 t = 13,50 €/T

Pour information, en 2005 : 11,65 €/T

2.1.4. Les déchets verts (DV).

Coût de la collecte et du traitement en sites communaux	47.889,72 €
---	--------------------

Coût de la tonne des DV en sites communaux : 47.889,72 € / 1.231,72 t = 38,88 €/T

Pour information, en 2005 : 35,32 €/T

2.2. Montant de l'investissement et du fonctionnement.

Coût net de la collecte et du traitement des déchets dans les bornes et sites communaux : **54.720,15 €**

Autres frais :

Achat de 17 bornes à verre 23.991,76 €
Subvention pour l'achat de bornes à verre: - 10.030,00 €
Coût net des frais d'investissements dans les conteneurs et sites communaux : **13.961,76€**

Total du coût des déchets dans les conteneurs et sites communaux :
54.720,15+13.961,76= 68.681,91 €

Coût de la tonne collectée en apport volontaire dans les communes:
68.681,91 € / 2.397,37 tonnes = 28,65 €/T
Pour information en 2005 : 22,66 €/T

3. LE COÛT DES APPORTS VOLONTAIRES DANS LES DECHETTERIES INTERCOMMUNALES

3.1. Montant annuel des dépenses et des recettes de la collecte et du traitement par type de matériaux

3.1.1. Les encombrants

Coût de la collecte 57.688,82 €
Coût du traitement et incinération 142.641,54 €
Recette due à la valorisation énergétique - 7.541,17 €
Coût total : **192.789,19 €**

Coût de la tonne d'encombrant : 192.789,19 € / 1.518,37 t = 126,97 €/T

Pour information en 2005 : 124,46 €/T

3.1.2. Le papier

Coût de la collecte et du traitement en déchetteries intercommunales 25.058,67 €
Recette due aux aides Eco-Emballages en déchetteries intercommunales - 11.008,59 €
Coût total: **14.050,08 €**

Coût de la tonne de papier: 14.050,08 € / 249,77 t = 56,25 €/T

Pour information en 2005 : 22,69 €/T

La forte augmentation du coût du papier est le résultat conjoint de la diminution des tonnages pris en compte et de la valorisation attachée par Eco-Emballage ; une perte de recette pour la collecte du papier en déchetteries de 6.462,83 €

3.1.3. Le plastique

Coût de la collecte et du traitement en déchetteries intercommunales 13.931,97
Recette due au rachat de la matière en déchetteries intercommunales - 3.736,82 €
Recette due aux aides Eco-Emballages en déchetteries intercommunales - 18.226,07 €
Solde positif en faveur de la collectivité du à la valorisation de matière : **8.030,92 €**

Valorisation la tonne de plastique: 8.030,92 € / 21,68 t = 370,43 €/T

Pour information, en 2005 la valorisation : 215,87 €/T

Les recettes générées par le rachat de la matière plastique fluctuent de trimestre en trimestre (hausse ou baisse).

3.1.4. Les métaux

Coût de la collecte et du traitement	16.434,09 €
Recette due au rachat de la matière	<u>- 7.680,27 €</u>
Coût total :	8.753,82 €

Coût de la tonne des métaux : 8.753,82 € / 294,78 t = 29,70 €/T

Pour information en 2005 : 27,23 €/T

3.1.5. Les réfrigérateurs congélateurs

Coût de la collecte et du traitement	2.257,49 €
--------------------------------------	-------------------

Coût de la tonne des réfrigérateurs congélateurs : 2.257,49 € / 25,32 t = 89,16 €/T.

Pour information en 2005 : 88,02 €/T

3.1.6. Les produits toxiques

Coût de la collecte et du traitement	18.399,44 €
--------------------------------------	--------------------

Coût de la tonne des produits toxiques : 18.399,44 / 20,43 t = 900,61 €/T

Pour information en 2005 : 929,07 €/T

3.1.7. Les déchets verts (DV)

Coût de la collecte et du traitement en déchetteries intercommunales	53.244,98 €
--	--------------------

Coût de la tonne des DV en déchetteries intercommunales : 53.244,98 € / 886,10 t = 60,09 €/T

Pour information en 2005 : 55,91 €/T

3.1.6. Les gravats

Coût de la collecte et du traitement	14.882,27 €
--------------------------------------	--------------------

Coût de la tonne des gravats: 14.882,27 € / 1.434,54 t = 10,37 €/T.

Pour information en 2005 : 9,79€/T

3.1.9. Les huiles végétales

Coût de la collecte et du traitement	979,04 €
--------------------------------------	-----------------

3.1.10. Les huiles mécaniques, les piles, et les batteries

GRATUIT

3.2. Montant de l'investissement et du fonctionnement

Coût net de la collecte et du traitement des déchets dans les déchetteries intercommunales :
297.325,39 €

Frais de fonctionnement

Eau & assainissement :	22,66 €
Electricité :	150,12 €
Fournitures & petit équipement :	573,93 €
Divers (extincteurs, peinture):	412,37 €
Frais de télécommunication :	646,87 €
Nettoyage des cuves:	2.075,36 €
ADMD	492,00 €
Assurances	645,00 €
Frais de personnel :	<u>29.122,13 €</u>
Coût net des frais de fonctionnement dans les déchetteries intercommunales :	34.140,44 €

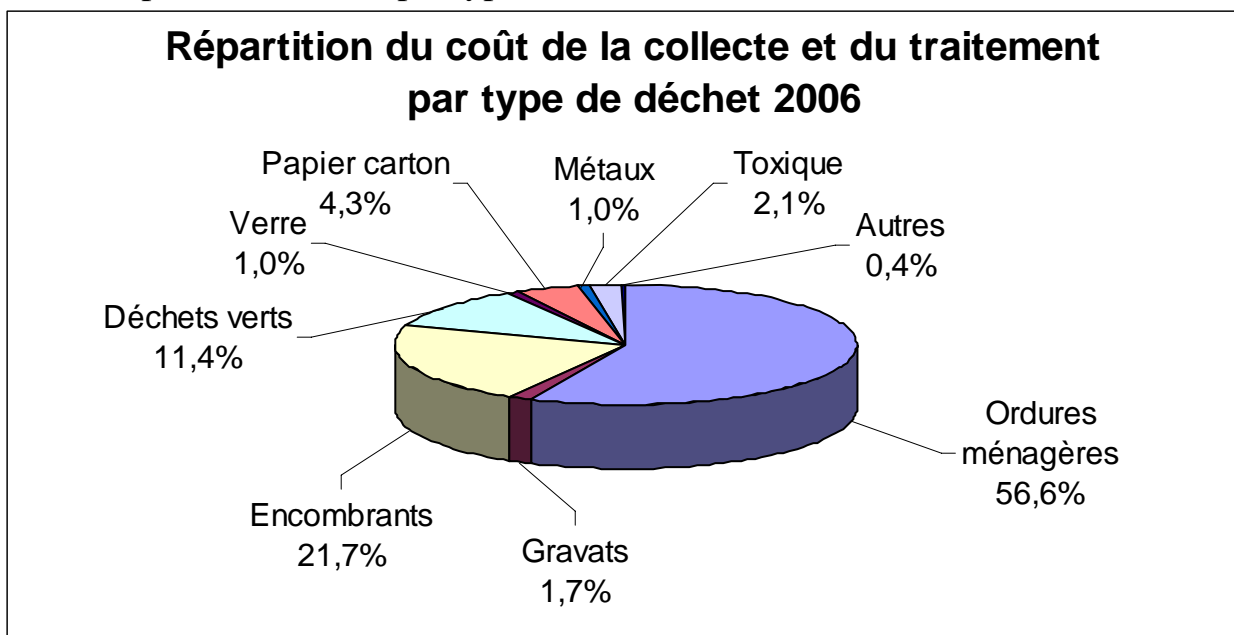
Total du coût des déchets en déchetteries intercommunales :
297.325,39 + 34.140,44 = 331.465,83 €

Coût de la tonne collectée en apport volontaire en déchetteries intercommunales :
331.465,83 € / 4.484,73 tonne = 73,91 €/T
(en 2005 : 69,48 €/T)

- 9 -

4. RECAPITULATIF DU COUT DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT

4.1. Répartition du coût par type de déchets



La valorisation des bouteilles plastiques a généré un solde positif de 35.245,99 €(recettes - dépenses).

4.2. Répartition du coût par type de déchets et par mode de collecte.

Type de déchets	Déchetteries (€)	Voie publique (€)	Total 2006	Total 2005
Les ordures ménagères		503 922,63	503 922,63	497 527,43
Les encombrants	192 789,19		192 789,19	175 827,35
Le papier carton	14 050,08	25 423,56	39 473,64	16 570,67
Les bouteilles plastiques	-8 030,92	-27 215,07	-35 245,99	-17 711,51
Le Verre		8 621,94	8 621,94	7 577,54
Les métaux	8 753,82		8 753,82	8 343,76
Les frigos	2 257,49		2 257,49	2 061,37
Les toxiques	18 399,44		18 399,44	17 643,11
Les déchets verts	53 244,98	47 889,72	101 134,70	93 605,75
Les gravats	14 882,27		14 882,27	13 689,92
Les huiles végétales	979,04		979,04	945,28
Les huiles mécaniques	0,00		0,00	0,00
Les batteries	0,00		0,00	0,00
Les piles	0,00		0,00	0,00
TOTAL hors OM	297 325,39	54.720,15	352 045,54	318 553,24
TOTAL global	297 325,39	558 642,78	855 968,17	816 080,67

4.3. Répartition du coût en euros la tonne par type de déchets et mode de collecte.

Type de déchets	€/T 2005	€/ T 2006	% d'augmentation entre 2006 et 2005
Ordures ménagères	154,05	156,04	+ 1,27 %
Encombrants	124,46	126,97	+ 2,02 %
Papier Carton	24,20	55,87	+ 130,87 %
Bouteilles plastiques	-187,11	-384,53	- 105,51 %
Verre	11,65	13,50	+ 15,88 %
Métaux	27,23	29,70	+ 9,07 %
Frigos	88,02	89,16	+ 1,29 %
Toxiques	929,07	900,61	- 3,06 %
Déchets verts	45,61	47,75	+ 4,69 %
Gravats	9,79	10,37	+ 5,92 %

Le total hors OM comprend les frais de collecte, de traitement, de fonctionnement et d'investissement moins les aides Eco-Emballages et la valeur du rachat des matières.

Remarques :

- La revalorisation des marchés déchetteries de collecte et traitement a entraîné une hausse globale des coûts annualisée de 2,6 %
- Les recettes générées par le rachat de la matière plastique fluctuent de trimestre en trimestre (hausse ou baisse)
- La forte augmentation du coût du papier est le résultat conjoint de la diminution des tonnages prise en compte et de la valorisation attachée par Eco-Emballage ; une perte de recette de 16.776,55 €

COÛT GLOBAL DES DECHETS :

Ordures ménagères + apports volontaires dans les communes + apports volontaires dans les déchetteries intercommunales

503 922,23 + 68 681,91 + 331 465,83 = 904 069,97 €

Pour information 856.284,80 € en 2005

Coût de la tonne de déchet : 904 069,97 € / 10 111,44 T = 89,41 €/T

Pour information en 2005 85,75 €/T

Le Vice-Président :
Clément SIBOLD
Maire de Rantzwiller

Le Président :
Guy PICQUET
Maire de Waltenheim